

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 5
PUBLIQUE

Article de l'Inter « Libération des prisonniers : Ouattara drible les pro Gbagbo » daté du 2
février 2014



Tweeter 0

J'aime

1 g+1 0

L'AUTEUR
ses articles

Retrouvez-nous sur Facebook



linfodrome.com

J'aime

10 213 personnes aiment linfodrome.com.



Module social Facebook



Elles étaient très attendues. Mais les bonnes nouvelles promises par le président de la République, Alassane Ouattara et pour lesquelles les Ivoiriens étaient tout ouïe dans la soirée du 31 décembre 2013, seront certainement pour demain.

Du moins, en ce qui concerne la libération provisoire des détenus proches de l'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo, qui sont écroués depuis la crise post-électorale. Sur ce chapitre, dans son message de nouvel an à la nation, le chef de l'Etat a juste indiqué avoir donné des instructions au Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Libertés publiques, Mamadou Coulibaly Gnénéma, afin que soient examinés à nouveau les dossiers des autres détenus de la crise post-électorale. « Je viens également de demander au Garde des Sceaux, que la justice examine à nouveau une mesure de mise en liberté provisoire de certains détenus de la crise postélectorale », a déclaré le président de la République.

Même si ces propos apportent un soulagement aux détenus pro-Gbagbo, à leurs parents et proches ainsi qu'à bon nombre d'Ivoiriens, ceux-ci attendaient certainement une annonce formelle de mise en liberté provisoire. Une décision politique qui donnerait du souffle et un coup d'accélérateur à la réconciliation nationale. Mais le président Ouattara se veut plutôt procédurier. Sa démarche, on l'aura compris, obéit à une volonté de consacrer la séparation des pouvoirs, principe fondamental de tout système démocratique. Il veut surtout se mettre à l'abri des critiques qui résulteraient d'une certaine immixtion de l'exécutif dans le judiciaire. La libération provisoire, si elle doit se faire, devra par conséquent respecter les procédures judiciaires.

La réconciliation nationale, tant chantée et voulue par le chef de l'Etat et l'ensemble des Ivoiriens, nécessite cependant des gestes politiques forts. Et cette période de fin d'année paraissait le meilleur moment pour annoncer « les bonnes nouvelles », comme l'a promis le président lui-même. Les évêques et autres hommes de Dieu, des membres de la société civile, ont toujours appelé à la libération des prisonniers politiques pour booster la réconciliation. Alors qu'on s'attendait à ce que cette annonce soit faite par le président de la République dans son message de fin d'année, Alassane Ouattara a remis le sort des détenus pro-Gbagbo entre les mains du ministre Gnénéma Coulibaly.

Le lundi 23 décembre dernier, au cours d'une visite à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA) où il était allé faire des dons aux détenus, le ministre de la Justice s'était voulu rassurant sur le cas des prisonniers, notamment ceux de la crise, s'en remettant cependant aux juges. « Nous allons nous atteler à faire en sorte que les juges d'instruction en charge de ces dossiers essaient d'avancer au



26/2/2014

Libération des prisonniers : Ouattara dribble les pro-Gbagbo

maximum (...) Il faut qu'à la prochaine grâce, si possible en août prochain, que beaucoup soient élargis comme ayant épuisé les condamnations pour lesquelles ils auront fait l'objet (...) Ils doivent sentir au quotidien qu'ils vont devant les juges, que les dossiers avancent », avait indiqué le Garde des Sceaux. En clair, les détenus pro-Gbagbo doivent suivre la procédure et non compter sur une décision politique.

Faut-il le noter, en décembre 2012, la liberté provisoire a été accordée à plusieurs prisonniers, membres de l'ex-régime, dont le Premier ministre Gilbert Marie Aké Ngbo, les ministres Désiré Dallo, Christine Adjobi et de nombreuses autres personnalités. Le 05 août 2013, ce sont 14 autres détenus pro-Gbagbo, parmi lesquels Aboudrahmane Sangaré, Michel Gbagbo, et avec à leur tête le leader du Front populaire ivoirien (FPI ancien parti au pouvoir), Pascal Affi N'guessan, qui recouvraient la liberté. Ils sont encore nombreux, les pontes du défunt régime à croupir en prison. Les plus en vue sont, sans conteste, Simone Ehivet Gbagbo, l'épouse de l'ancien président, et l'un de ses farouches soutiens, Charles Blé Goudé, leader des jeunes patriotes. Beaucoup d'Ivoiriens avaient parié que les bonnes nouvelles de fin d'année annoncées par le président Ouattara prendraient en compte la libération provisoire de ces deux personnalités du défunt régime. Ils devront encore attendre.

Hamadou ZIAO

Sauf autorisation de la rédaction ou partenariat pré-établi, la reprise des articles de linfodrome.com, même partielle, est strictement interdite. Tout contrevenant s'expose à des poursuites

J'aime Une personne aime ça. [Inscription](#) pour voir ce que vos amis aiment.



Module social Facebook

ACTUALITÉS

AFRIQUE & MONDE | VIE POLITIQUE |
ÉCONOMIE | SOCIÉTÉ & CULTURE | FAITS DIVERS

SPORTS

LIFESTYLE

PEOPLE | SANTÉ & BIEN ÊTRE

SERVICES

AGENDA | PETITES ANNONCES | NÉCROLOGIE | TRAFIC
AÉRIEN | PHARMACIES DE GARDE | NUMÉROS UTILES

OPINIONS, DISCUSSIONS & CONTRIBUTIONS

L'INTER-DIT | PARLONS-EN | ÉDITOS

BLOGODROME

KISSAKAM | MAVIH.ORG

VIDÉODROME

BLAGODROME